

Nos opérations d'amélioration du patrimoine

Nos opérations d'amélioration

L'action sur le patrimoine Alpes Isère habitat s'inscrit dans une démarche organisée conformément à un Plan Stratégique de Développement (PSP) régulièrement actualisé pour répondre à des objectifs identifiés :

- La sécurité technique
- L'attractivité
- La maîtrise des charges

La maîtrise des charges locatives et des coûts d'énergie

Notre action prioritaire porte sur l'amélioration des performances thermiques, l'isolation et les conversions vers une énergie propre et économe. Conformément au Grenelle de l'Environnement, l'objectif pour les 10 ans à venir est d'atteindre la classe C du Diagnostic de Performance Energétique ou DPE, soit 150Kwh/m²/SH. Mais d'autres objectifs nous sont assignés tout aussi impératifs.

La sécurité et la conformité réglementaire

En qualité de propriétaire, Alpes Isère Habitat a l'obligation légale d'offrir à la location, des habitations et des équipements conformes à la réglementation. Ce domaine concerne une part importante des interventions sur des sujets variés telles que la lutte contre la légionellose, les mises aux normes électriques, la sécurité incendie, l'amiante, le plomb ou les ascenseurs.

Enfin, l'adaptation aux besoins d'une clientèle qui évolue

La population des personnes âgées logées dans notre parc est en constante augmentation et nous demande une adaptation du bâti et des équipements. Par ailleurs, l'attractivité de nos immeubles doit être maintenue en permanence.